



Grand Belfort Communauté d'Agglomération,  
103 000 habitants, 52 communes, occupe au cœur des grands  
échanges européens une situation géographique stratégique.

**Technicien (H/F)**  
**Catégorie B**  
**Titulaire ou contractuel**

### MISSIONS PRINCIPALES

Au sein de la Direction de l'Eau et de l'Environnement, l'administrateur fonctionnel des logiciels métiers de l'eau et de l'environnement :

- garantit le bon fonctionnement, l'exploitation et l'assistance fonctionnelle des logiciels métiers : logiciel de facturation de l'eau, GMAO, logiciel de suivi des contrôles de conformité, logiciel de suivi de l'autosurveillance et analyses...
- participe à la mise en place et au déploiement d'un logiciel pour le service conformité ainsi que pour le service autosurveillance
- fiabilise et réalise les traitements du logiciel de facturation
- pilote le déploiement et la fiabilisation des logiciels métiers en fonction des besoins et des orientations stratégiques
- effectue une veille active sur les logiciels et est force de proposition
- participe aux activités de déploiement et à la conduite du changement
- réalise les extractions de données, construit les tableaux de bord et les outils de pilotage (requêtes BO...)
- travaille dans une démarche de polyvalence

### PROFIL RECHERCHÉ

- expérience dans un des métiers de l'Eau et de l'Environnement ou dans le domaine de l'informatique
- expérience dans l'adaptation de logiciels métiers ou fort intérêt
- capacité à intégrer les spécificités des métiers de l'eau
- maîtrise de la gestion de projet
- organisation et rigueur
- force de proposition
- travail en équipe et en transversalité notamment avec la DSI
- rédaction de procédures

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le 18 novembre 2023

**Par courriel :**  
recrutements@grandbelfort.fr

**Par courrier :**  
Monsieur le Président  
Direction des Ressources Humaines  
Place d'Armes  
90020 BELFORT CEDEX

*Le Grand Belfort est attentif à traiter toutes les candidatures de manière égale, dont celles des personnes en situation de handicap.*